RDV Anne-Solène Rolland, 04/04/2019

Présent.e.s :

Anne Solène Roland + Franck IsaÏa, Kevin Riffaut (on n’a pas entendu le son de leurs voix)

Corinne Charamond, Frédéric Maguet, Marie-Hélène Thiault

## Sa nomination

Il n’y a pas eu de lettre de mission, le premier travail d’ASR consiste à faire un état des lieux.

Sa nomination pour un an répond à une nouvelle réglementation (laquelle ?) : les premières nominations sur les postes à emploi fonctionnel sont systématiquement d’un an (une sorte de période d’essai, en quelque sorte), il semblerait qu’ASR essuie les plâtres.

## Réseau des musées de France

ASR reconnaît que le réseau des musées a été affaibli depuis une quinzaine d’années mais elle soutient qu’il fonctionne (oui c’est vrai, il fonction via les associations professionnelles et professionnelles régionales). Revenir à une inspection des musées étoffée en moyen humain n’est pas envisageable. Interrogée sur sa vision de l’articulation entre les missions de ce qui subsiste de l’inspection et celles des conseillers-musées en DRAC dans l’animation du réseau des musées de France, pas de réponse, pas de vision.

## CT de réseau

Concernant un éventuel CT de réseau (formule que nous préconisons avec musées SCN et EP), elle semble ne pas savoir que c’est une possibilité, en tout cas, elle dit clairement que ce n’est pas à l’ordre du jour.

## Mission Musées du XXIe siècle

ASR a bien suivi l’affaire puisque Blandine Chavanne l’avait fait venir dans le comité de pilotage.

Pour elle, les suites de cette opération sont visibles notamment au travers des labels et des prix (expositions d’intérêt national…) destinés à valoriser des actions sur les territoires. Sur les questions métiers, ASR considère que les journées européennes (métiers d’art) et journées professionnelles (conservation-restauration) existantes ou tenues (assises des métiers de musées en 2018 suite de la mission Musées du XXIe siècle en 2017) sont suffisantes. Sur notre proposition d’un point information des suites envisagées à la mission en CT ministériel, elle décline, assurant que cette information doit rester dans le périmètre strict du CT Musées.

## Tutelle sur les EP

Ayant travaillé dans trois EP (Branly, Cité de l’immigration, Louvre), elle considère que l’exercice de la tutelle est effectif, notamment via les CA et le contrôle budgétaire, le récolement décennal des collections. De notre point de vue, les personnels, y compris scientifiques n’ont pas vraiment conscience de l’exercice de la tutelle et ont surtout l’impression d’une inégalité de traitement et d’une liberté quasi-absolue donnée aux manageurs locaux.

## Archéologie

Coupure entre les musées, les SRA et les organismes de recherche, notamment l’INRAP. Les musées d’archéologie semblent ne pas s’être renouvelés au même rythme que l’archéologie de terrain. Le problème de la dévolution et de la gestion des collections archéologiques, problématique à part dans un monde des musées tourné vers le marché de l’art, manque d’une politique ministérielle adéquate et d’une articulation repensée entre INRAP, SRA, CNRA et réseau des musées d’archéologie (sous-entendu et non-dit, la sous-direction de l’archéologie ne joue plus/pas suffisamment ce rôle).

ASR répond qu’elle est consciente du problème mais qu’elle ne connaît pas assez l’INRAP pour avoir une position précise sur le sujet.

Tout le monde convient qu’il faut chercher un bon niveau d’articulation et de compréhension des métiers et des compétences associées, nous insistons sur le fait que cette articulation ne doit pas être pensée comme une « fusion-acquisition » des musées par l’INRAP.

## Musées SCN

Nous lui remettons le courrier intersyndical du 27 mars 2018 (en pj) auquel nous n’avons eu aucune réponse. ASR avoue clairement que rien n’a été fait depuis un an et que le dossier en est exactement au même point, avec les mêmes options qu’il y a un an. Elle s’est entretenu avec chacun des chef s d’établissement mais doit encore organiser une grande réunion de l’ensemble des directeurs de SCN.

Elle assume la même position que Barbaret et Barbat : le statut de SCN est à bout de souffle. Elle précise un peu sa pensée en disant que le statut d’EP avec sa plus grande autonomie est une chance pour les projets scientifiques et culturels sinon aboutis du moins très avancés sur le papier (sans précision nominative). Nous lui demandons de justifier cette position des SCN « à bout de souffle » et de nous transmettre comme demandé dans la lettre intersyndicale à la ministre les bilans de gestion RH, les bilans financiers des SCN concernés et les conclusions de la mission IGAC, mais ASR n’apporte aucune réponse immédiate sur ce point.

Nous précisons que, pour nous, le statut SCN peut être aménagé et que nous sommes prêts à en discuter mais que sa condamnation au profit exclusif du statut d’EP nous paraît dogmatique en ce qu’il reprend terme à terme les derniers chantiers non achevés de la RGPP.

## Métier de conservateur

C’est la première fois depuis Françoise Cachin qu’une collègue occupe ce poste. Même si, entre temps, le périmètre et le pouvoir d’intervention ont considérablement rétréci, nous y voyons un signe encourageant.

En revanche, nous sommes inquiets de l’évolution du métier, notamment de l’éloignement croissant des conservateurs et des collections, sur un mode inauguré à Branly et que l’on retrouve jusqu’au Louvre avec le départ des réserves pour Liévin.

Elle a connu personnellement la première phase de cette évolution puisqu’elle était en poste à Branly. Selon elle, cette première phase est maintenant dépassée et la coupure entre les conservateurs et les collections est aujourd’hui beaucoup moins radicale.

## Rapport Bélaval

Il préconisait le rapprochement entre les services jumeaux des anciennes directions, avec notamment l’exemple des services MH et musées responsables des autorisations d’exportations.

Selon ASR, ce rapprochement n’est pas à l’ordre du jour et le rapport Bélaval, commandé à un très mauvais moment, n’engage guère que son auteur.

Nous donnons notre sentiment sur un rapport conçu en dehors de toute contrainte budgétaire et orienté par la biographie de son auteur : informé sur la partie MH et archives, indigent sur la partie musées et archéologie (« le système concurrentiel a sauvé l’archéologie préventive », un grand moment !).

## C2RMF

ASR suit le dossier de près, attend de voir le fameux projet de service mis en œuvre mais considère qu’Isabelle Pallot-Frossard est la bonne personne pour le conduire. Notamment, sur l’organigramme, elle est la première directrice à tenter de rapprocher à ce point la recherche et la restauration.

Nous signalons qu’en interne la situation est difficile pour certains agents. ASR en est informée et a visiblement été avertie par un autre syndicat (Sud ? CGT ?)

Concernant l’accroissement exponentiel du plan de charge, elle suit de près l’élaboration d’un mécanisme de filtrage des demandes.